

*Burkina Faso*

*Ambassade en République  
Arabe d'Égypte*



بوركينا فاسو

السفارة بجمهورية  
مصر العربية

Le Caire, le 30 novembre 2023

N° 2023-0005/ABF/RAE/CMD/SPA/SCP

## COMMUNIQUE

L'Ambassade du Burkina Faso au Caire porte à la connaissance de la Communauté burkinabè vivant dans sa Juridiction, les amis du Burkina Faso ainsi que tous les potentiels investisseurs que dans le cadre de la promotion des opportunités d'investissement au Burkina Faso, le Ministère du Développement industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des petites et moyennes Entreprises à travers l'Agence Burkinabè des Investissements (ABI) organise, les 04 et 05 décembre 2023, un Forum de réflexion sur les investissements au Burkina-Faso.

Ce forum vise à promouvoir un dialogue ouvert et constructif entre les acteurs nationaux, étrangers (entreprises, experts, représentants gouvernementaux, etc.) et de la diaspora en vue d'aborder les questions essentielles liées à l'investissement pour le renforcement de la souveraineté du Burkina Faso, d'où le thème : « **Burkina Faso, Investissement et souveraineté** ».

Aussi, l'Ambassade du Burkina Faso au Caire invite toute la Communauté burkinabè vivants dans sa Juridiction, les amis du Burkina Faso ainsi que tous les potentiels investisseurs qui s'y trouvent à prendre part à ce forum qui se tiendra en ligne. Le lien dudit forum sera communiqué ultérieurement.

Pour toute information complémentaire, les services techniques de l'Agence Burkinabè des Investissements (ABI) peuvent être contactés au téléphone au +226 25 37 44 49/60 63 30 80 ou par courriel à : [info@investburkina.com](mailto:info@investburkina.com)/[assita.traore@investburkina.com](mailto:assita.traore@investburkina.com).

### Pièces jointes :

- agenda du Forum(01),
- Termes de référence des communications et animations (05).



La Chargée d'Affaires a.i.

*Adissa*  
**Adissa GUISSOU**

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL  
DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES  
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

BURKINA FASO  
Unité-Progrès-Justice

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
AGENCE BURKINABE DES  
INVESTISSEMENTS



**TERMES DE REFERENCE**

**POUR LA COMMUNICATION INAUGURALE DU FORUM DE  
REFLEXION**

***THEME : BURKINA FASO, INVESTISSEMENT ET  
SOVERAINETE***

*OUAGADOUGOU, LES 04 ET 05 DECEMBRE 2023*

*Novembre 2023*

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Burkina Faso, au cours de ces dernières années, a fait face à une série de défis assez complexes qui ont profondément affecté sa stabilité et son développement économique.

Parmi ces défis, on peut noter la recrudescence des attaques terroristes depuis 2015, la crise sanitaire mondiale de la COVID-19 et la situation géopolitique internationale en constante évolution.

En effet, depuis janvier 2015, le pays a dû faire face à des attaques terroristes récurrentes qui se sont intensifiées au fil des années. Ces attaques ont entraîné d'importants déplacements internes de populations, des perturbations économiques sectorielles et régionales. La crise sécuritaire a également provoqué des pertes de récoltes et de cheptels dans les zones touchées par l'insécurité, ainsi que des difficultés à réaliser les infrastructures socio-économiques dans certaines zones de notre pays.

Parallèlement à cette situation, le Burkina Faso a été impacté par la crise sanitaire mondiale de la COVID-19, qui a entraîné un ralentissement économique important au cours des trois derniers trimestres de l'année 2020. Cette situation a entraîné une hausse des prix des importations en raison notamment de l'augmentation des coûts de fret internationaux et de la baisse de la production mondiale de certains biens de consommation.

La crise russo-ukrainienne, qui a éclaté en Europe, a eu également des répercussions mondiales importantes. Les tensions géopolitiques entre la Russie et l'Ukraine ont engendré des chocs sur le marché mondial des intrants agricoles, des céréales et de l'énergie, en particulier sur les prix du pétrole et du gaz. Cette situation a eu des implications économiques significatives, notamment des pressions inflationnistes.

Dans ce contexte, le Burkina Faso a fait des choix importants en matière de partenariats, tant sur le plan sécuritaire qu'économique. Face à la complexité de la situation sécuritaire et à l'évolution des dynamiques internationales, le pays s'est davantage recentré sur ses forces vives pour sa sécurité et son développement et a également noué de nouveaux partenariats.

Dans le même temps, le pays a poursuivi la mise en œuvre d'initiatives visant à créer les conditions pour une croissance économique soutenue, inclusive et durable. Pour stimuler cette croissance économique, le Burkina Faso, à l'image de la plupart des pays en développement, a mis l'accent sur les investissements privés et opté pour un libéralisme propice à l'attraction des investissements étrangers.

Bien que ces investissements contribuent à la croissance économique du pays, ils doivent être orientés de manière à accélérer le développement économique tout en préservant la souveraineté nationale. Cette souveraineté se définit comme étant la

capacité d'un Etat à exercer une autorité indépendante sur son territoire, ses ressources et ses décisions politiques.

Le défi réside dans la recherche de l'équilibre entre ces deux priorités, notamment la croissance économique et la souveraineté. D'une part, le pays doit chercher à attirer des investissements étrangers en offrant des incitations et des garanties aux investisseurs. D'autre part, il doit protéger ses intérêts nationaux, notamment en préservant le contrôle de ses ressources stratégiques, en garantissant les normes environnementales et sociales adéquates et en minimisant sa dépendance vis-à-vis des acteurs étrangers.

La régulation et le dialogue entre les autorités nationales et les investisseurs sont essentiels pour résoudre les éventuels conflits d'intérêts et pour garantir la contribution des investissements au développement national tout en respectant la souveraineté. Cet optimum implique des négociations sur les conditions d'investissement, les responsabilités mutuelles et les mécanismes de règlement des différends.

La souveraineté et les investissements étant étroitement liés, un équilibre entre ces deux objectifs est essentiel pour un développement économique durable et la préservation de la souveraineté nationale.

C'est dans ce cadre que l'Agence Burkinabè des Investissements dont la mission est d'assister le Gouvernement dans la mise en œuvre de sa politique de promotion des investissements et d'assistance aux investisseurs, organise un forum de réflexion sur le thème « **Burkina Faso, Investissements et Souveraineté** » ».

Ce forum vise à promouvoir un dialogue ouvert et constructif entre les acteurs nationaux et étrangers (les entreprises, les experts, les représentants gouvernementaux, etc.) en vue d'aborder les questions essentielles liées à l'investissement pour le renforcement de la souveraineté du Burkina Faso.

En vue de poser les bases des discussions, il est prévu une communication inaugurale autour de la thématique globale ci-dessus. Cette communication inaugurale analysera la situation actuelle du Burkina Faso, en mettant en lumière les défis auxquels il est confronté et les ressources disponibles pour relever ces défis. Elle identifiera ensuite les secteurs clés qui ont le potentiel de stimuler la croissance économique du pays et abordera les obstacles à l'investissement qui doivent être surmontés.

Enfin, cette communication se penchera sur les perspectives et les opportunités pour l'édification d'un Burkina Faso plus souverain grâce à des investissements responsables et stratégiques.

Les présents termes de référence sont élaborés en vue d'encadrer l'intervention du communicateur sur ladite thématique principale « **Burkina Faso, Investissements et Souveraineté** ».

## **II. OBJECTIF GENERAL**

L'objectif général de la communication inaugurale est d'établir le lien profond entre les investissements et la souveraineté nationale au Burkina Faso.

De façon plus spécifique, il s'agira pour le communicateur inaugural de :

- faire une analyse de la situation actuelle à travers une évaluation des défis et des opportunités actuelles du Burkina Faso en termes d'autonomie politique et économique ;
- d'identifier les ressources disponibles à travers un aperçu des ressources nationales, y compris les ressources naturelles, humaines et financières, qui peuvent être mobilisées pour renforcer la souveraineté ;
- d'identifier les secteurs clés pour la croissance économique en mettant en exergue les secteurs économiques qui présentent un fort potentiel de croissance et qui peuvent contribuer à l'autonomie économique du pays ;
- d'identifier les principaux obstacles, tels que la réglementation, la corruption et les défis liés à l'investissement étranger, qui peuvent entraver la souveraineté économique ;
- d'explorer les opportunités et les stratégies pour promouvoir des investissements responsables et stratégiques qui renforceront la souveraineté nationale.

## **III. RESULTATS ATTENDUS**

- une analyse de la situation actuelle à travers une évaluation des défis et des opportunités actuelles du Burkina Faso en termes d'autonomie politique et économique est faite ;
- les ressources disponibles à travers un aperçu des ressources nationales, y compris les ressources naturelles, humaines et financières, qui peuvent être mobilisées pour renforcer la souveraineté sont identifiées ;
- les secteurs clés pour la croissance économique en mettant en exergue les secteurs économiques qui présentent un fort potentiel de croissance et qui peuvent contribuer à l'autonomie économique du pays sont identifiées ;
- les principaux obstacles, tels que la réglementation, la corruption et les défis liés à l'investissement étranger, qui peuvent entraver la souveraineté économique sont identifiées ;
- les opportunités et les stratégies pour promouvoir des investissements responsables et stratégiques qui renforceront la souveraineté nationale sont proposées;

#### **IV. ANIMATION DE LA COMMUNICATION INAUGURALE**

Le communicateur a pour mandat de :

- Produire un support de communication sur PowerPoint de 20 slides minimum et de 45 slides au maximum. Chaque page de la présentation ne devra pas contenir plus de 10 lignes de texte ;
- Faire toutes autres propositions dans sa communication permettant d'approfondir et de soutenir l'objectif global de la présente communication ;
- Soutenir sa présentation par des statistiques, des schémas ou images illustratives;
- Faire la présentation suivant la date retenue et le temps imparti ;
- Répondre aux questions lors des échanges après la présentation ;
- Produire une note biographique (du communicateur) de 10 lignes au maximum dans un fichier Word en lien avec le thème ;
- Participer à une séance de travail avec le Comité National d'Organisation Restreint afin de s'accorder sur les sujets à aborder et la compréhension des Termes de référence ;
- Transmettre le support de communication et la note biographique aux adresses [assita.traore@investburkina.com](mailto:assita.traore@investburkina.com) et [dg@investburkina.com](mailto:dg@investburkina.com) au plus tard le 29 novembre 2023.

Le communicateur souhaité pour cette communication est Docteur Saïdou OUEDRAOGO, enseignant-chercheur à l'Université Thomas SANKARA.

#### **V. PARTICIPANTS**

Le public cible pour cette communication inaugurale comprendra des personnes intéressées par la question cruciale des investissements et de la souveraineté au Burkina Faso. Il s'agit entre autres des :

- décideurs politiques ;
- des chefs d'entreprises ;
- des experts en développement ;
- des investisseurs ;
- des chercheurs ;
- des acteurs de la société civile.

## **VI. DATE ET LIEU**

Le forum est prévu se tenir les 04 et 05 décembre 2023 dans la salle de conférence de Ouaga 2000 à Ouagadougou.

La communication inaugurale interviendra **le 04 décembre 2023** après la cérémonie d'ouverture et aura une durée maximum d'une heure. A cet effet, le communicateur devra aborder la thématique générale en 45mn.

A la suite de son intervention, la parole sera donnée à trois (03) intervenants dans le public pour recueillir leurs contributions. Ces interventions se feront en 15mn soit 5mn pour chaque intervenant.



**AGENDA DU FORUM DE REFLEXION SUR LES  
INVESTISSEMENTS**

**THÈME :  
« BURKINA FASO, INVESTISSEMENTS ET  
SOVERAINETÉ »**

**Ouagadougou 04 et 05 Décembre 2023**



**Jour 1**

Heure	Activités	Responsables
8h-8h30	accueil et installation des participants	Protocole CNO
8h30-9h	accueil et installation des officiels	Protocole
09h00-09h35	Cérémonie d'ouverture : <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Annonce du programme (05min)</i></li><li>• <i>Mot du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (10min) ;</i></li><li>• <i>Intermède musical (10min)</i></li><li>• <i>Discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre (10min)</i></li></ul>	Maitre de cérémonie Président CCI-BF  Artiste SEM Premier Ministre
09h-10h00	Interview Presse /pause-café	
10h00-10h15	Présentation institutionnelle de l'ABI et du forum	DG/ABI
10h15-10h45	<i>Communication inaugurale : BF, investissements et souveraineté</i>	
10h45-11h45	Recueil des contributions sur la communication inaugurale	Participants
11h45-13h30	Panel 1 : <i>Investissements responsables et renforcement de la souveraineté nationale</i>	Modérateur/intervenants
13h30-14h	pause déjeuner	Prestataire
14h-15h30	Panel 2 : <i>Diversification économique comme mécanisme de renforcement de la souveraineté économique</i>	Modérateur/panélistes
15h30-17h00	Panel 3 : <i>Contributions des acteurs nationaux au renforcement de la souveraineté économique</i>	Modérateur/panélistes
<b>Jour 2</b>		
09h00-11h00	Panel 4: <i>Maîtrise de la Technologie : Recherche et Développement (R&amp;D) et transfert de technologie</i>	Modérateurs /panélistes
11h-11h45	Lecture des recommandations	Président du CNO
11h45-12h00	Discours de cloture	Monsieur le MDICAPME

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL  
DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES  
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

BURKINA FASO  
Unité-Progrès-Justice

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
AGENCE BURKINABE DES  
INVESTISSEMENTS



## **TERMES DE REFERENCE**

**POUR L'ANIMATION DES PANELS DANS LE CADRE DU FORUM  
DE REFLEXION SUR LES INVESTISSEMENTS SUR LE THEME :  
« BURKINA FASO, INVESTISSEMENTS ET SOUVERAINETE »**

***PANEL 1 : INVESTISSEMENTS RESPONSABLES ET RENFORCEMENT DE LA  
SOUVERAINETE NATIONALE***

***OUAGADOUGOU, LES 04 ET 05 DECEMBRE 2023***

*Novembre 2023*

I.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION .....	3
II.	OBJECTIF GENERAL .....	3
III.	OBJECTIFS SPECIFIQUES.....	4
IV.	RESULTATS ATTENDUS.....	4
V.	ANIMATION DU PANEL .....	4
4.1	Rôle et responsabilité des panelistes .....	5
4.2	Rôle et responsabilité du modérateur.....	6
VI.	PARTICIPANTS .....	6
VII.	DATE, LIEU ET DUREE.....	7

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Pays sahélien en Afrique Occidentale, sans littoral maritime, d'une superficie de 274 200 Km<sup>2</sup>, et classé parmi les Pays les Moins Avancés (PMA), le Burkina Faso occupe, selon le classement 2021-2022 de l'IDH du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le rang de 184<sup>e</sup> sur 191 pays avec un indice de développement humain égale à 0,449. Ce rang témoigne ostensiblement des grands efforts à poursuivre par le pays pour asseoir les bases d'un processus de développement durable.

Depuis quelques années, le pays reste confronté à des défis complexes au regard du contexte sécuritaire national et d'un environnement international particulièrement difficiles. Outre ces défis, il subsiste ceux en lien avec une gouvernance en quête de vertu, la préservation de l'environnement et une utilisation optimale des ressources naturelles ainsi la recherche du bien-être à profit de tous.

Malgré ce tableau de fragilité, le Burkina Faso fait preuve d'une remarquable résilience. Le pays présente de bonnes perspectives en termes de développement durable et de croissance au regard de ces énormes potentialités en ressources humaines et naturelles.

En effet, le Burkina Faso dispose d'atouts importants, notamment une main-d'œuvre dynamique, des ressources naturelles, un potentiel agricole considérable et un secteur artisanal riche en traditions et en savoir-faire. Afin de mieux exploiter ces potentialités, le pays s'est fortement engagé à faire de l'investissement un facteur de croissance et de réduction de la pauvreté.

Toutefois, les investissements réalisés semblent ne pas répondre aux attentes en matière de développement socioéconomique, de préservation de l'intérêt général et de souveraineté nationale. D'où la nécessité de d'attirer des investissements responsables qui impliquent la prise en compte des aspects sociaux, environnementaux, de gouvernance et éthiques dans les décisions d'investissement.

Dans le contexte du Burkina Faso, il est crucial d'identifier de façon claire les défis à relever pour une autonomie politique et économique et d'explorer comment les investissements responsables peuvent favoriser la souveraineté nationale, en mettant l'accent sur les secteurs économiques à fort potentiels de croissance et l'identification des leviers et des stratégies à même de contribuer à la souveraineté nationale.

Afin de discuter de ces questions cruciales et de proposer des solutions à même de booster la souveraineté économique du Burkina Faso, l'Agence Burkinabè des investissements dans le cadre du forum de réflexion « investir au Burkina Faso » a inscrit un panel autour de la thématique « *Investissements responsables et renforcement de la souveraineté nationale* ».

Ce panel sera animé par trois (03) experts qui apporteront chacun leurs contributions pour l'atteinte des objectifs fixés et assignés au forum.

Les présents termes de référence sont élaborés à l'effet d'encadrer les interventions des experts.

## **II. OBJECTIF GENERAL**

L'objectif général du **panel 1** est d'examiner la contribution des investissements responsables au renforcement de la souveraineté nationale du Burkina Faso à travers des pratiques durables et favorisant les intérêts nationaux.

## **III. OBJECTIFS SPECIFIQUES**

De façon plus spécifique, il s'agira au cours de ce panel 1 de :

- analyser la situation actuelle **en matière d'investissements responsables** et explorer des opportunités, les leviers et les stratégies pour promouvoir les investissements responsables qui renforceront la souveraineté nationale du Burkina Faso ;
- faire un aperçu des ressources nationales, y compris les ressources naturelles, humaines et financières qui peuvent être mobilisées pour renforcer la souveraineté ;
- identifier les secteurs économiques qui présentent un fort potentiel de croissance et qui peuvent contribuer à l'autonomie économique du pays.

## **IV. RESULTATS ATTENDUS**

Au terme de ce panel, les résultats attendus sont les suivants :

- une analyse de la situation actuelle du Burkina Faso en matière d'investissement responsable est faite ainsi qu'une évaluation des défis, opportunités sont faites et une stratégie est proposée à même de promouvoir des investissements responsables qui renforceront la souveraineté nationale ;
- un aperçu des ressources nationales, y compris les ressources naturelles, humaines et financières qui peuvent être mobilisées pour renforcer la souveraineté est fait ;
- les secteurs économiques qui présentent un fort potentiel de croissance et qui peuvent contribuer à l'autonomie économique du pays sont identifiés.

## **V. ANIMATION DU PANEL**

Trois (03) panélistes animeront le panel 1, soit un panéliste pour chaque objectif spécifique. Il est attendu de chaque panéliste :

- la préparation du document synthétique sur le sous point le concernant;
- l'envoi du support de communication /document synthétique au comité d'organisation 5jours avant la tenue du panel ;
- la participation à une séance de travail avec le modérateur et le Comité National d'Organisation, afin de structurer et planifier les interventions ;
- l'animation du sous point du panel le concernant et le partage d'expériences;
- la participation aux échanges avec le public.

## **1. Rôle et responsabilité des panelistes**

Le paneliste devra être un expert ayant une expérience professionnelle avérée et spécialisé dans les questions liées à la thématique des termes de référence. A ce titre il a pour rôle de transmettre aux participants un ensemble de savoirs, des notions nouvelles et des connaissances spécialisées par des exposés, des présentations ou toutes autres démonstrations. Il est tenu d'apporter sa propre expertise à la thématique.

En outre, le panéliste devra avoir une forte capacité d'écoute et des aptitudes avérées en matière de communication.

Le paneliste a pour mandat de :

- Produire un support de communication sur PowerPoint de 20 slides minimum et de 45 slides au maximum. Chaque page de la présentation ne devra pas contenir plus de 10 lignes de texte ;
- Faire toutes autres propositions dans sa communication permettant d'approfondir et de soutenir l'objectif global du panel ;
- Soutenir sa présentation par des statistiques, des schémas ou images illustratives ;
- Faire la présentation suivant la date retenue et le temps imparti ;
- Répondre aux questions lors des échanges après la présentation ;
- Produire une note biographique (du paneliste) de 10 lignes au maximum dans un fichier Word en lien avec le thème ainsi qu'un Curriculum Vitae (CV) actualisé. Ces informations seront diffusées sur le site Web et mis dans le kit des participants lors du panel ;
- Participer à une séance de travail avec le Comité National d'Organisation Restreint afin de s'accorder sur les sujets à aborder et la compréhension des Termes de référence ;
- Transmettre le support de communication et la note biographique et le CV aux adresses [assita.traore@investburkina.com](mailto:assita.traore@investburkina.com) et [dg@investburkina.com](mailto:dg@investburkina.com) au plus tard le 29 novembre 2023.

Aussi, pour une bonne organisation de l'activité, le paneliste devra se présenter dans la salle de déroulement du panel de préférence **30 minutes au moins avant le début du panel.**

Les panelistes sollicités pour ce panel sont :

- **Paneliste 1 : Docteur Didier ZOUNGRANA**, Enseignant Chercheur à l'université Thomas Sankara.

Il est attendu du paneliste 1 la réalisation de l'objectif spécifique n°1 : l'Analyse de la situation actuelle : une évaluation des défis et des opportunités actuelles du Burkina Faso en termes d'autonomie politique et économique ; Il lui est recommandé de faire un aperçu des ressources nationales, y compris les ressources naturelles, humaines et financières, qui peuvent être mobilisées pour renforcer la souveraineté

- **Paneliste 2 : Monsieur Karim TRAORE**, Directeur Général de l'Agence de Promotion de l'Economie Communautaire (APEC)

Il est attendu du paneliste 2 la réalisation de l'objectif spécifique 2. Il interviendra sur les « Secteurs clés pour la croissance économique durable : Identification des secteurs économiques qui présentent un fort potentiel de croissance et qui peuvent contribuer à l'autonomie économique du pays ».

- **Paneliste 3 : Docteur Larba Issa KOBAYAGDA**, Directeur Général l'Economie et de la Planification (DGEP)

Il est attendu du paneliste 3 la réalisation de l'objectif spécifique 3. Il interviendra sur les Perspectives pour un développement économique et souverain : explorer des opportunités, les leviers et des stratégies pour promouvoir des investissements responsables et stratégiques qui renforceront la souveraineté

## **1. Rôle et responsabilité du modérateur**

Le modérateur du panel dirige et oriente les débats à travers une méthodologie bien définie. A ce titre, il devra être doté d'aptitudes de stimulation, une forte capacité d'écoute et de synthèse, des connaissances avérées en communication et une expérience avérée dans la modération des panels.

En outre, il devra fournir au Comité National d'Organisation Restreint dès la réception des Termes de référence :

- une courte note biographique relative à la thématique qui fait l'objet de l'exposé ;
- un Curriculum Vitae (CV) actualisé.

Ces informations seront diffusées sur le site Web et mis dans le kit des participants lors du panel.

Il est attendu du modérateur la réalisation de l'objectif général assigné au panel à savoir : examiner la contribution des investissements responsables au renforcement de la souveraineté nationale du Burkina Faso à travers des pratiques durables et favorisant les intérêts nationaux

Pour ce faire, après avoir présenté les panélistes (selon leurs Bio Express) il lui est préconisé de faire une brève présentation sur le thème pour planter le décor.

Aussi, est-il souhaitable que le modérateur pose des questions préalables à chaque paneliste sur son intervention avant de donner la parole à l'assistante pour poser des questions, et au cours de leur conclusion, demander à chaque paneliste de faire des recommandations.

Le modérateur de ce panel est **Seydou BOUDA, Expert en Politique de Développement.**

## **VI. PARTICIPANTS**

Le public cible pour ce panel comprendra des parties prenantes variées, notamment :

- les investisseurs, entrepreneurs et chefs d'entreprises,
- la diaspora Burkinabè,
- les représentants l'administration,
- les experts en développement,
- les acteurs de la société civile.

## **VII. DATE, LIEU ET DUREE**

Le forum est prévu se tenir les 4 et 5 décembre 2023 dans la salle de conférence de Ouaga 2000 à Ouagadougou.

Le panel 1 interviendra le 4 décembre 2023 après le panel inaugural.

Sa durée est de 2 heures, réparties comme suit :

- 10 minutes dédiées au modérateur pour l'installation des officiels, l'introduction et la présentation des panélistes et ;
- 20 minutes dédiées à chacun des trois panélistes pour leur intervention soit 1h d'intervention ;
- 40 minutes d'échanges avec les participants ;
- 03 minutes de transition entre les communications ;
- 07 minutes pour la synthèse et la conclusion du panel.



MINISTRE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL  
DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES  
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

BURKINA FASO  
Unité-Progrès-Justice

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE BURKINABE DES  
INVESTISSEMENTS



## **TERMES DE REFERENCE**

**POUR L'ANIMATION DES PANELS DANS LE CADRE DU  
FORUM DE REFLEXION SUR LES INVESTISSEMENTS SUR  
LE THEME : « BURKINA FASO, INVESTISSEMENTS ET  
SOUVERAINETE »**

**PANEL 2 : DIVERSIFICATION ECONOMIQUE COMME MECANISME DE  
RENFORCEMENT DE LA SOUVERAINETE ECONOMIQUE**

***OUAGADOUGOU, LES 04 ET 05 DECEMBRE 2023***

*Novembre 2023*

I.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION .....	3
II.	OBJECTIF GENERAL .....	4
III.	OBJECTIFS SPECIFIQUES.....	4
IV.	RESULTATS ATTENDUS.....	4
V.	ANIMATION DU PANEL .....	4
5.1	Rôle et responsabilité du paneliste .....	5
5.2	Rôle et responsabilité du modérateur.....	6
VI.	PARTICIPANTS.....	7
VII.	DATE, LIEU ET DUREE.....	7

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans un contexte mondial en constante évolution et marqué par des défis économiques, la diversification économique est devenue une priorité pour renforcer la résilience de l'économie nationale, réduire la dépendance des pays à l'égard de quelques produits de base et de partenaires traditionnels. Les crises récentes, telles que la pandémie de la Covid 19 et le conflit russo-ukrainien ont mis en évidence l'urgence de cette diversification.

Un développement réussi consiste essentiellement en un processus de changement structurel. Ce développement repose sur la dynamique des structures de production et des politiques publiques et institutions correspondantes.

A cet effet, la diversification économique peut réduire la vulnérabilité liée aux aléas des marchés internationaux, mais aussi être un moteur de la croissance et du développement. Une croissance forte et durable implique généralement la diversification économique à travers le déclenchement d'un processus de transformation structurelle de l'économie. Ce processus passe par des choix stratégiques de secteurs d'investissement clés à même d'entraîner l'essor du secteur manufacturier. D'où la nécessité d'encourager également la transformation des matières premières locales pour soutenir ce processus.

En outre, de solides partenariats avec le secteur privé national, les pays développés et les institutions internationales sont nécessaires pour stimuler la diversification économique et la création de valeur ajoutée. De tels partenariats peuvent aider le Burkina Faso, tributaires des produits de base à renforcer ses capacités productives et à combler ses déficits d'infrastructures.

La diversification économique reste un défi pour la plupart des pays en développement dont le Burkina Faso. Elle reste déterminante dans la capacité d'un pays à engendrer de façon durable la création et la redistribution des richesses et assumer ainsi pleinement leurs ambitions souveraines.

Afin de discuter de ces questions cruciales et de proposer des solutions à même de booster la souveraineté économique du Burkina Faso, l'Agence Burkinabè des Investissements dans le cadre du forum de réflexion « Investir au Burkina Faso » a inscrit un panel autour de la thématique « *Diversification économique comme mécanisme de renforcement de la souveraineté économique* ».

Ce panel sera animé par trois (03) experts qui apporteront chacun sa contribution pour l'atteinte des objectifs fixés et assignés au forum.

Les présents termes de référence sont élaborés à l'effet d'encadrer les interventions des experts.

## **II. OBJECTIF GENERAL**

L'objectif général du **panel 2** est de mettre en lumière les stratégies et les meilleures pratiques pour diversifier l'économie burkinabè.

## **III. OBJECTIFS SPECIFIQUES**

De façon plus spécifique, il s'agira au cours de ce panel 2 de :

- identifier les investissements structurants pour soutenir la diversification économique et proposer la stratégie adéquate de mobilisation des ressources nécessaires ;
- identifier les avantages de la diversification des partenariats économiques et commerciaux et les pistes pour le Burkina Faso pour un partenariat gagnant-gagnant ;
- partager des expériences réussies de diversification économique qui ont contribué à renforcer la souveraineté nationale.

## **IV. RESULTATS ATTENDUS**

Au terme de ce panel, les résultats attendus sont les suivants :

- les investissements structurants pour soutenir la diversification économique sont identifiés et une stratégie adéquate de mobilisation des ressources nécessaire est proposée ;
- les avantages de la diversification des partenariats économiques et commerciaux et les pistes pour le Burkina Faso pour partenariat gagnant-gagnant sont identifiés ;
- des expériences de diversification économique réussies qui ont contribué au renforcement de la souveraineté nationale sont partagées.

## **V. ANIMATION DU PANEL**

Trois (03) panélistes animeront le panel 2, soit un panéliste par objectif spécifique. Il est attendu de chaque panéliste :

- la préparation du document synthétique sur le sous point le concernant;

- l'envoi du support de communication /document synthétique au comité d'organisation 5jours avant la tenue du panel ;
- la participation à une séance de travail avec le modérateur et le Comité National d'Organisation Restreint, afin de structurer et planifier les interventions ;
- l'animation du sous point du panel le concernant et le partage d'expériences;
- la participation aux échanges avec le public.

### 1. Rôle et responsabilité du paneliste

Le paneliste devra être un expert ayant une expérience professionnelle avérée et spécialisé dans les questions liées à la thématique des termes de référence. A ce titre il a pour rôle de transmettre aux participants un ensemble de savoirs, des notions nouvelles et des connaissances spécialisées par des exposés, des présentations ou toutes autres démonstrations. Il est tenu d'apporter sa propre expertise à la thématique.

En outre, le panéliste devra avoir une forte capacité d'écoute et des aptitudes avérées en matière de communication. Il a pour mandat de :

- Produire un support de communication sur PowerPoint de 20 slides minimum et de 45 slides au maximum. Chaque page de la présentation ne devra pas contenir plus de 10 lignes de texte ;
- Faire toutes autres propositions dans sa communication permettant d'approfondir et de soutenir l'objectif global du panel ;
- Soutenir sa présentation par des statistiques, des schémas ou images illustratives ;
- Faire la présentation suivant la date retenue et le temps imparti ;
- Répondre aux questions lors des échanges après la présentation ;
- Produire une note biographique (du paneliste) de 10 lignes au maximum dans un fichier Word en lien avec le thème ainsi qu'un Curriculum Vitae (CV) actualisé. Ces informations seront diffusées sur le site Web et mis dans le kit des participants lors du panel ;
- Participer à une séance de travail avec le Comité National d'Organisation afin de s'accorder sur les sujets à aborder et la compréhension des termes de référence ;
- Transmettre le support de communication et la note biographique et le CV aux adresses [assita.traore@investburkina.com](mailto:assita.traore@investburkina.com) et [dg@investburkina.com](mailto:dg@investburkina.com) au plus tard le 29 novembre 2023.

Aussi, pour une bonne organisation de l'activité, le panéliste devra se présenter dans la salle de déroulement du panel de préférence **30 minutes au moins avant le début du panel.**

Les panelistes sollicités pour ce panel sont :

- **Paneliste 1 : Professeur Mahamadou DIARRA, Enseignant Chercheur**

Il est attendu du paneliste 1 la réalisation de l'objectif spécifique n°1 : identifier les investissements structurants pouvant soutenir la diversification économique et proposer une stratégie adéquate de mobilisation des ressources nécessaires.

Il s'agira de traiter des investissements structurants pour la diversification économique en définissant :

- les types d'investissements sont nécessaires pour soutenir la diversification économique, et en expliquant peuvent-ils être réalisés de manière efficace ;
  - les secteurs qui présentent un fort potentiel de croissance en expliquant comment peuvent-ils être développés de manière durable ;
  - les industries et les secteurs clés qui offrent un potentiel de croissance durable au Burkina Faso en expliquant comment les acteurs du secteur privé peuvent-ils les exploiter.
- **Panéliste 2 : Mamady SANOI**, Président du Groupement Professionnel des Industriels

Il est attendu du paneliste 2 la réalisation de l'objectif spécifique 2 : identifier les avantages de la diversification des partenariats économiques et commerciaux et les pistes pour le Burkina Faso pour un partenariat gagnant-gagnant.

Il s'agira d'expliquer comment la transformation locale pour créer de la valeur ajoutée, autrement dit, comment la transformation des matières premières et la production locale peuvent-elles contribuer à créer une chaîne de valeur solide et à générer des emplois pérennes ?

- **Panéliste 3 :**

Il est attendu du paneliste 3 la réalisation de l'objectif spécifique 3 : partager des expériences réussies de diversification économique qui ont contribué à renforcer la souveraineté nationale.

Il s'agira de traiter de la diversification des partenariats nationaux et internationaux en identifiant les avantages de la diversification des partenariats économiques et commerciaux, et comment le Burkina Faso peut-il tirer parti de ces collaborations.

## **2. Rôle et responsabilité du modérateur**

Ces informations seront diffusées sur le site Web et mis dans le kit des participants lors du panel.

Il est attendu du modérateur la réalisation de l'objectif général assigné au panel à savoir : établir le lien entre l'investissement dans la R&D et le transfert de technologie d'une part et la souveraineté économique d'autre part.

Pour ce faire, après avoir présenté les panélistes (selon leurs Bio Express) il lui est préconisé de faire une brève présentation sur le thème pour planter le décor.

Aussi, est-il souhaitable que le modérateur pose des questions préalables à chaque paneliste sur son intervention avant de donner la parole à l'assistante pour poser des questions, et au cours de leur conclusion, demander à chaque paneliste de faire des recommandations.

Le modérateur de ce panel est le **Professeur Idrissa OUEDRAOGO**, Enseignant-chercheur à l'Université Thomas SANKARA.

## **VI. PARTICIPANTS**

Le public cible pour ce panel comprendra des parties prenantes variées, notamment des :

- Dirigeants d'entreprises,
- Représentants de l'administration publique,
- Économistes et chercheurs,
- Acteurs du développement,
- Entrepreneurs et investisseurs.

## **VII. DATE, LIEU ET DUREE**

Le forum est prévu se tenir les 04 et 05 décembre 2023 dans la salle de conférences de Ouaga 2000 à Ouagadougou.

Le panel 2 interviendra le 04 décembre 2023 après le panel 1. Sa durée est de 02 heures, réparties comme suit :

- 10 minutes dédiées au modérateur pour l'installation des officiels, l'introduction et la présentation des panélistes et ;
- 20 minutes dédiées à chacun des trois panélistes pour leur intervention soit 1h d'intervention ;
- 40 minutes d'échanges avec les participants ;
- 03 minute de transition entre les communications ;
- 07 minutes pour la synthèse et la conclusion du panel.

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL  
DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES  
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

BURKINA FASO  
Unité-Progrès-Justice

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
AGENCE BURKINABE DES  
INVESTISSEMENTS



## **TERMES DE REFERENCE**

**POUR L'ANIMATION DES PANELS DANS LE CADRE DU FORUM  
DE REFLEXION SUR LES INVESTISSEMENTS SUR LE THEME :  
« BURKINA FASO, INVESTISSEMENTS ET SOUVERAINETE »**

***PANEL 3 : CONTRIBUTIONS DES ACTEURS NATIONAUX AU RENFORCEMENT  
DE LA SOUVERAINETE ECONOMIQUE***

***OUAGADOUGOU, LES 04 ET 05 DECEMBRE 2023***

*Novembre 2023*



I.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION .....	3
II.	OBJECTIF GENERAL .....	3
III.	OBJECTIFS SPECIFIQUES.....	4
IV.	RESULTATS ATTENDUS.....	4
V.	ANIMATION DU PANEL .....	4
5.1	Rôle et responsabilité du paneliste .....	4
5.2	ROLE ET RESPONSABILITE DU MODERATEUR.....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
VI.	PARTICIPANTS .....	6
VII.	DATE, LIEU ET DUREE.....	7

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis plusieurs années, le Burkina Faso est confronté à une situation de fragilité qui constitue une atteinte aux progrès accomplis et un obstacle majeur au développement et compromet les efforts déployés par les gouvernants et les partenaires au développement pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Les défis auxquels doivent répondre les politiques publiques dans ces pays vont de la réponse immédiate aux besoins sécuritaires et humanitaires à la préservation de l'environnement en passant par la stabilisation et la relance économique.

Au regard de ces défis, le développement durable est devenu un axe central pour garantir la prospérité à long terme du pays. Dans cette perspective, le secteur privé assume une grande responsabilité en tant que principal créateur de richesses et d'emplois. Il contribue également à la promotion des modes de production et de consommation durables, et à l'apport des ressources financières, nationales et internationales pour le financement du développement durable, y compris à travers le développement de partenariat public-privé.

Par ailleurs, le Burkina Faso dispose d'une forte diaspora pouvant réaliser des investissements directs ou apporter des financements pour stimuler l'économie nationale. L'instauration de partenariats étroits entre les Etats et leurs compatriotes pourrait permettre de mieux tirer profit de ce potentiel.

Afin d'échanger autour des mécanismes à mettre en place pour renforcer la contribution de ces acteurs nationaux au développement durable et de proposer des solutions à même de booster la souveraineté économique du Burkina Faso, l'Agence Burkinabè des Investissements (ABI) dans le cadre du forum de réflexion « Burkina Faso, investissements et souveraineté » organise un panel autour de la thématique « **contribution des acteurs nationaux au renforcement de la souveraineté économique** ». Les échanges visent à favoriser un dialogue constructif entre ces acteurs clés et les décideurs politiques en vue d'orienter les efforts vers un développement durable et inclusif.

Ce panel sera animé par trois (03) experts qui apporteront chacun leur contribution pour l'atteinte des objectifs fixés et assignés au forum.

Les présents termes de référence sont élaborés à l'effet d'encadrer les interventions des experts.

## II. OBJECTIF GENERAL

L'objectif général du **panel 3** est de mettre en évidence les opportunités offertes aux acteurs nationaux et de partager les meilleures pratiques permettant de renforcer l'engagement du secteur privé burkinabè et de la diaspora dans la réalisation des ODD.

### **III. OBJECTIFS SPECIFIQUES**

De façon plus spécifique, il s'agira au cours de ce panel 3 de :

- identifier les types d'investissement pouvant intéresser le secteur privé (national et la diaspora) susceptibles d'accroître le développement économique souverain du Burkina Faso ;
- proposer les secteurs dans lesquels des Partenariats Publics-Privés peuvent être établis entre le gouvernement et le secteur privé (national et la diaspora) pour atteindre des objectifs communs en matière de développement économique souverain ;
- définir des cadres formels pour favoriser les investissements et le financement de la diaspora.

### **IV. RESULTATS ATTENDUS**

Au terme de ce panel, les résultats attendus sont les suivants :

- des investissements pouvant intéresser le secteur privé (national et la diaspora) susceptibles d'accroître le développement économique souverain du Burkina Faso sont identifiés ;
- des secteurs dans lesquels des Partenariats Publics-privés peuvent être établis entre le gouvernement et le secteur privé national et la diaspora pour atteindre des objectifs communs en matière de développement économique souverain sont connues ;
- des cadres formels sont définis pour favoriser les investissements et le financement de la diaspora.

### **V. ANIMATION DU PANEL**

Trois (03) panélistes animeront le panel 3, soit un panéliste par objectif spécifique. Il est attendu de chaque panéliste :

- la préparation du document synthétique sur le sous point le concernant;
- l'envoi du support de communication /document synthétique au comité d'organisation 5jours avant la tenue du panel ;
- la participation à une séance de travail avec le modérateur et le Comité National d'Organisation Restreint, afin de structurer et planifier les interventions ;
- l'animation du sous point du panel le concernant et le partage d'expériences;
- la participation aux échanges avec le public.

#### **1. Rôle et responsabilités du panéliste**

Le panéliste devra être un expert ayant une expérience professionnelle avérée et spécialisé dans les questions liées à la thématique des termes de référence. A ce titre il a pour rôle de

transmettre aux participants un ensemble de savoirs, des notions nouvelles et des connaissances spécialisées par des exposés, des présentations ou toutes autres démonstrations. Il est tenu d'apporter sa propre expertise à la thématique.

En outre, le panéliste devra avoir une forte capacité d'écoute et des aptitudes avérées en matière de communication. Il a pour mandat de :

- Produire un support de communication sur PowerPoint de 20 slides minimum et de 45 slides au maximum. Chaque page de la présentation ne devra pas contenir plus de 10 lignes de texte ;
- Faire toutes autres propositions dans sa communication permettant d'approfondir et de soutenir l'objectif global du panel ;
- Soutenir sa présentation par des statistiques, des schémas ou images illustratives ;
- Faire la présentation suivant la date retenue et le temps imparti ;
- Répondre aux questions lors des échanges après la présentation ;
- Produire une note biographique (du paneliste) de 10 lignes au maximum dans un fichier Word en lien avec le thème ainsi qu'un Curriculum Vitae (CV) actualisé. Ces informations seront diffusées sur le site Web et mis dans le kit des participants lors du panel ;
- Participer à une séance de travail avec le Comité National d'Organisation afin de s'accorder sur les sujets à aborder et la compréhension des termes de référence ;
- Transmettre le support de communication et la note biographique et le CV aux adresses [assita.traore@investburkina.com](mailto:assita.traore@investburkina.com) et [dg@investburkina.com](mailto:dg@investburkina.com) au plus tard le 29 novembre 2023.

Aussi, pour une bonne organisation de l'activité, le panéliste devra se présenter dans la salle de déroulement du panel de préférence **30 minutes au moins avant le début du panel.**

Les panelistes sollicités pour ce panel sont :

- **Paneliste 1 : Mahamady KOUSSOUBE, Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso**

Il est attendu du paneliste 1 la réalisation de l'objectif spécifique n°1 : **identifier les types d'investissement pouvant intéresser le secteur privé (national et la diaspora) susceptibles d'accroître le développement économique souverain du Burkina Faso.**

Il s'agira de définir le rôle du secteur privé national et de la diaspora dans le développement économique souverain à travers les problématiques suivantes :

- Comment les entreprises burkinabè peuvent-elles contribuer à la souveraineté économique ?
- Quelles incitations spécifiques pour faciliter l'investissement privé national dans des secteurs stratégiques ?

- **Paneliste 2 : Sié Aimé Phillippe PALENFO**, Coordonnateur National de l'Unité de Partenariats Publics-Privés

Il est attendu du paneliste 2 la réalisation de l'objectif spécifique 2 : **proposer les secteurs dans lesquels des Partenariats Public-Privé peuvent être établis entre le gouvernement et le secteur privé (national et la diaspora) pour atteindre des objectifs communs en matière de développement économique souverain.**

Il s'agira de montrer comment favoriser la collaboration entre le gouvernement, le secteur privé national et la diaspora pour atteindre des objectifs communs en matière de développement économique souverain.

- **Paneliste 3 : Hermann SOME, Expert en secteur privé, USA**

Il est attendu du paneliste 3 la réalisation de l'objectif spécifique 3 : définir des cadres formels pour favoriser les investissements et le financement de la diaspora.

Il s'agira de traiter de l'engagement de la diaspora burkinabè en montrant comment la diaspora peut-elle contribuer au développement économique et social du pays, notamment par le biais de l'investissement, de l'entrepreneuriat et de la coopération.

## **2. Rôle et responsabilités du modérateur**

Ces informations seront diffusées sur le site Web et mis dans le kit des participants lors du panel.

Il est attendu du modérateur la réalisation de l'objectif général assigné au panel à savoir : établir le lien entre l'investissement dans la R&D et le transfert de technologie d'une part et la souveraineté économique d'autre part.

Pour ce faire, après avoir présenté les panélistes (selon leurs Bio Express) il lui est préconisé de faire une brève présentation sur le thème pour planter le décor.

Aussi, est-il souhaitable que le modérateur pose des questions préalables à chaque paneliste sur son intervention avant de donner la parole à l'assistante pour poser des questions, et au cours de leur conclusion, demander à chaque paneliste de faire des recommandations.

Le modérateur de ce panel est **Monsieur Lancina KI**, ancien Directeur chargé du secteur privé de la Commission de l'UEMOA, ancien Directeur Général de la MEBF et ancien Directeur Général du secteur privé.

## **VI. PARTICIPANTS**

Le public cible pour ce panel comprendra des parties prenantes variées, notamment :

- Les investisseurs, entrepreneurs et chefs d'entreprises,
- la diaspora Burkinabè,
- les représentants l'administration,
- les experts en développement,
- les acteurs de la société civile.

## **VII. DATE, LIEU ET DUREE**

Le forum est prévu se tenir les 04 et 05 décembre 2023 dans la salle de conférences de Ouaga 2000 à Ouagadougou.

Le panel 3 interviendra le 04 décembre 2023 après le panel 2. Sa durée est de 2 heures, réparties comme suit :

- 10 minutes dédiées au modérateur pour l'installation des officiels, l'introduction et la présentation des panélistes et ;
- 20 minutes dédiées à chacun des trois panélistes pour leur intervention soit 1h d'intervention ;
- 40 minutes d'échanges avec les participants ;
- 03 minutes de transition entre les communications ;
- 07 minutes pour la synthèse et la conclusion du panel.

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL  
DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES  
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

BURKINA FASO  
Unité-Progress-Justice

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
AGENCE BURKINABE DES  
INVESTISSEMENTS



## **TERMES DE REFERENCE**

**POUR L'ANIMATION DES PANELS DANS LE CADRE DU  
FORUM DE REFLEXION SUR LES INVESTISSEMENTS SUR  
LE THEME : « BURKINA FASO, INVESTISSEMENTS ET  
SOVERAINETE »**

**PANEL 4 : MAITRISE DE LA TECHNOLOGIE : RECHERCHE ET  
DEVELOPPEMENT ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIE**

**OUAGADOUGOU, LES 04 ET 05 DECEMBRE 2023**

*Novembre 2023*

I.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION .....	3
II.	OBJECTIF GENERAL .....	3
III.	OBJECTIFS SPECIFIQUES.....	4
IV.	RESULTATS ATTENDUS.....	4
V.	ANIMATION DU PANEL .....	4
5.1	Rôle et responsabilité du paneliste .....	5
5.2	Rôle et responsabilité du modérateur.....	6
VI.	PARTICIPANTS.....	7
VII.	DATE, LIEU ET DUREE.....	8



## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le contexte actuel du Burkina Faso, l'économie est confrontée à une série de défis complexes, mais elle détient également des opportunités uniques de croissance et de développement. Le pays se trouve à un carrefour crucial pour son économie, des décisions stratégiques en matière d'investissement dans la recherche et le développement (R&D) et le transfert de technologie peuvent jouer un rôle pivot dans la consolidation de sa souveraineté économique.

Les défis économiques auxquels le Burkina Faso est confronté incluent la dépendance à l'égard de secteurs traditionnels tels que l'agriculture, la vulnérabilité aux chocs extérieurs, la nécessité de créer des emplois pérennes pour une population jeune en constante croissance, et le besoin d'améliorer l'accès à des services de base tels que l'éducation et la santé.

Parallèlement à ces défis, le Burkina Faso dispose d'atouts importants, notamment une main-d'œuvre dynamique, des ressources naturelles, un potentiel agricole considérable et un secteur artisanal riche en traditions et en savoir-faire. Pour capitaliser ces opportunités, il est impératif que le Burkina Faso investisse dans la R&D et impulse une nouvelle dynamique de transfert de technologie.

La R&D permet au pays de développer des solutions innovantes pour résoudre des problèmes spécifiques auxquels il est confronté, qu'il s'agisse d'augmenter la productivité agricole, de développer des technologies propres pour l'énergie, ou d'améliorer l'accès aux soins de santé. En investissant dans ces domaines, le Burkina Faso peut développer ses propres compétences technologiques et renforcer sa capacité à créer des solutions adaptées à ses besoins uniques.

En outre, le transfert de technologie est crucial pour réduire la dépendance vis-à-vis des technologies étrangères. Il permet au Burkina Faso d'acquérir des connaissances et des compétences techniques, tout en adaptant ces connaissances aux réalités locales. Cela contribue non seulement à la souveraineté économique du pays, mais aussi à sa capacité à innover de manière autonome.

Ainsi, l'investissement dans la R&D et le transfert de technologie constitue une stratégie clé pour le Burkina Faso dans sa quête de renforcement de sa souveraineté économique, d'indépendance technologique et de création d'une économie résiliente et diversifiée.

Dans ce contexte, le Panel 4 explorera en profondeur le lien entre l'investissement dans la R&D et le transfert de technologie d'une part, et la souveraineté économique d'autre part.

Afin d'échanger autour des mécanismes à mettre en place pour renforcer la contribution des acteurs nationaux au développement durable et de proposer des solutions à même de booster la souveraineté économique du Burkina Faso, l'Agence Burkinabè des investissements dans le cadre du forum de réflexion « investir au Burkina Faso » organise un panel autour de la thématique « *contribution des acteurs nationaux au renforcement de la souveraineté économique* ». Les échanges visent à favoriser un

dialogue constructif entre ces acteurs clés et les décideurs politiques en vue d'orienter les efforts vers un développement durable et inclusif.

Ce panel sera animé par trois (03) experts qui apporteront chacun leur contribution pour l'atteinte des objectifs fixés et assignés au forum.

Les présents termes de référence sont élaborés à l'effet d'encadrer les interventions des experts.

## **II. OBJECTIF GENERAL**

L'objectif général du **panel 4** est d'établir le lien entre l'investissement dans la R&D et le transfert de technologie, d'une part et la souveraineté économique d'autre part.

## **III. OBJECTIFS SPECIFIQUES**

De façon plus spécifique, il s'agira au cours de ce panel 3 de :

- Echanger sur la manière dont l'innovation et la technologie peuvent constituer un levier de développement économique ;
- Identifier comment les institutions académiques peuvent contribuer à la génération de connaissances et à la formation de la main-d'œuvre qualifiée ;
- Identifier les meilleures pratiques en terme de mobilisation de ressources pour soutenir la recherche et le développement.

## **IV. RESULTATS ATTENDUS**

Au terme de ce panel, les résultats attendus sont les suivants :

- La manière dont la contribution de la recherche et du développement peut contribuer à renforcer la souveraineté d'un pays ;
- La manière dont les institutions académiques peuvent contribuer à la génération de connaissances et à la formation de la main-d'œuvre qualifiée sont identifiés ;
- les meilleures pratiques en terme de mobilisation de ressources pour soutenir la recherche et le développement sont identifiés.

## **V. ANIMATION DU PANEL**

Trois (03) panélistes animeront le panel 4. Il est attendu de chaque paneliste :

- la préparation du document synthétique sur le sous point le concernant ;
- l'envoi du support de communication/document synthétique au comité d'organisation 05 jours avant la tenue du panel ;

- la participation à une séance de travail avec le modérateur et le Comité National d'Organisation Restreint, afin de structurer et planifier les interventions ;
- l'animation du sous point du panel le concernant et le partage d'expériences ;
- la participation aux échanges avec le public.

### **1. Rôle et responsabilités du paneliste**

Le paneliste devra être un expert ayant une expérience professionnelle avérée et spécialisé dans les questions liées à la thématique des termes de référence. A ce titre il a pour rôle de transmettre aux participants un ensemble de savoirs, des notions nouvelles et des connaissances spécialisées par des exposés, des présentations ou toutes autres démonstrations. Il est tenu d'apporter sa propre expertise à la thématique.

En outre, le panéliste devra avoir une forte capacité d'écoute et des aptitudes avérées en matière de communication. Il a pour mandat de :

- Produire un support de communication sur PowerPoint de 20 slides minimum et de 45 slides au maximum. Chaque page de la présentation ne devra pas contenir plus de 10 lignes de texte ;
- Faire toutes autres propositions dans sa communication permettant d'approfondir et de soutenir l'objectif global du panel ;
- Soutenir sa présentation par des statistiques, des schémas ou images illustratives ;
- Faire la présentation suivant la date retenue et le temps imparti ;
- Répondre aux questions lors des échanges après la présentation ;
- Produire une note biographique (du paneliste) de 10 lignes au maximum dans un fichier Word en lien avec le thème ainsi qu'un Curriculum Vitae (CV) actualisé. Ces informations seront diffusées sur le site Web et mis dans le kit des participants lors du panel ;
- Participer à une séance de travail avec le Comité National d'Organisation afin de s'accorder sur les sujets à aborder et la compréhension des termes de référence ;
- Transmettre le support de communication et la note biographique et le CV aux adresses [assita.traore@investburkina.com](mailto:assita.traore@investburkina.com) et [dg@investburkina.com](mailto:dg@investburkina.com) au plus tard le 29 novembre 2023.

Aussi, pour une bonne organisation de l'activité, le panéliste devra se présenter dans la salle de déroulement du panel de préférence **30 minutes au moins avant le début du panel.**

Les panelistes sollicités pour ce panel sont :

- **Panéliste 1 : Monsieur Mahamady ROUAMBA**, Président Directeur Général de BEOOGO LAB

Il est attendu du panéliste 1, la réalisation de l'objectif spécifique 1 du panel à savoir : **« échanger sur la manière dont l'innovation et la technologie peuvent constituer un levier de développement économique ».**

Il s'agira de traiter de la problématique de l'innovation et la technologie comme leviers de développement économique en montrant comment le secteur privé national et la diaspora peuvent promouvoir l'innovation technologique pour résoudre des problèmes liés au développement économique.

- **Panéliste 2 : Dr Emmanuel NANEMA**, Directeur Général du CNRST

Il est attendu du panéliste 2, la réalisation de l'objectif spécifique 2 du panel à savoir : **« Identifier les institutions académiques pouvant contribuer à la génération de connaissances et à la formation de la main-d'œuvre qualifiée ».**

Il s'agira de traiter du financement de la R&D à travers les problématiques ci-après :

- Comment mobiliser les ressources nécessaires pour soutenir la recherche et le développement technologique ?
- Comment les institutions académiques contribuent-elles à la génération de connaissances et à la formation de la main-d'œuvre qualifiée ?
- Comment la recherche et le développement peuvent-ils stimuler la croissance économique et la compétitivité sur le marché mondial ?

- **Panéliste 3 : Dr Lassina TRAORE**, Directeur Général de TRALASSI

Il est attendu du panéliste 3, la réalisation de l'objectif 3 du panel à savoir : **« identifier les meilleures pratiques en matière de mobilisation de ressources pour soutenir la recherche et le développement ».**

Il s'agira de parler des **stratégies de transfert de technologie réussies** en expliquant :

- les meilleures pratiques pour faciliter la transition des innovations de la R&D dans le cadre des investissements étrangers ;
- les politiques publiques peuvent-elles favoriser l'innovation tout en protégeant les droits de propriété intellectuelle ?

## **V.2. Rôle et responsabilité du modérateur**

Ces informations seront diffusées sur le site Web et mis dans le kit des participants lors du panel.

Il est attendu du modérateur la réalisation de l'objectif général assigné au panel à savoir : établir le lien entre l'investissement dans la R&D et le transfert de technologie d'une part et la souveraineté économique d'autre part.

Pour ce faire, après avoir présenté les panélistes (selon leurs Bio Express) il lui est préconisé de faire une brève présentation sur le thème pour planter le décor.

Aussi, est-il souhaitable que le modérateur pose des questions préalables à chaque paneliste sur son intervention avant de donner la parole à l'assistante pour poser des questions, et au cours de leur conclusion, demander à chaque paneliste de faire des recommandations.

Le modérateur de ce panel est **Docteur Victor SANOU, Directeur Exécutif du Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales.**

## VI. PARTICIPANTS

Le public cible pour ce panel comprendra des parties prenantes variées, notamment des :

- **Chercheurs en R&D** : des scientifiques, des ingénieurs et des chercheurs ;
- **Universitaires** : des professeurs d'université et des experts académiques ;
- **Responsables de l'innovation d'entreprises** : des cadres supérieurs ou des responsables de la R&D au sein d'entreprises privées ;
- **Spécialistes du transfert de technologie** : des professionnels spécialisés dans le transfert de technologie, les licences et les partenariats entre l'industrie et le monde académique ;
- **Économistes et experts en politiques publiques** : des professionnels qui peuvent discuter de l'impact économique de la R&D, de l'efficacité des incitations gouvernementales à l'innovation et des politiques qui favorisent la recherche et le développement ;
- **Investisseurs en capital-risque** : des investisseurs qui financent des startups technologiques et qui peuvent expliquer comment évaluer les opportunités d'investissement liées à la R&D et à l'innovation.
- **Avocats spécialisés en propriété intellectuelle** : des experts juridiques qui peuvent expliquer les aspects juridiques du transfert de technologie, de la protection de la propriété intellectuelle et de la réglementation connexe.
- **Responsables gouvernementaux** : des représentants du gouvernement qui peuvent discuter des politiques et des initiatives publiques visant à promouvoir la R&D et l'innovation.
- **Entrepreneurs et fondateurs de startups** ;

- **Experts en développement durable** : des spécialistes de l'innovation durable et de l'impact environnemental de la R&D.

## **VII. DATE, LIEU ET DUREE**

Le forum est prévu se tenir les 04 et 05 décembre 2023 dans la salle de conférence de Ouaga 2000 à Ouagadougou.

Le panel 4 interviendra le 05 décembre 2023 et est prévu pour durer deux (02) heures, réparties comme suit :

- 10 minutes : dédiées au modérateur pour l'installation des officiels, l'introduction et la présentation des panélistes et ;
- 20 minutes : dédiées à chacun des trois panélistes pour leur intervention soit 1h d'intervention ;
- 40 minutes : dédiées aux échanges avec les participants ;
- 03 minutes de transition entre les communications ;
- 07 minutes pour la synthèse et la conclusion du panel.